

# Présentation du service de location de vélos et trottinettes électriques en libre-service opéré par TIER Mobility



# Notre trottinette robuste, sécurisée et confortable

TIER

**Contrôle de la vitesse et bridage en fonction des zones** (de 2 km/h à 25 km/h)

**Lumière de vision nocturne** pour la sécurité des piétons et des utilisateurs

**Le centre de gravité des 34kg est bas** pour une meilleure stabilité au stationnement et pendant l'utilisation

**Batterie amovible** avec une autonomie de plus de 90 km

**Plaque d'immatriculation** pour faciliter l'identification du véhicule et la notification en cas de problème de stationnement

**Catadioptres** pour la visibilité nocturne lors du stationnement

**Double béquille** augmentant la résistance aux chutes dans des vents de plus de 55 km/h et **le capteur de stabilité** intégré alerte automatiquement l'équipe en cas de véhicule couché



TIER

# Notre vélo à assistance électrique, stable et confortable

Clignotants, support  
téléphone et sonnette pour  
la sécurité de tous les usagers  
de la route

25

Limité à 25 km/h sous  
assistance électrique,  
progressive

Selle ajustable

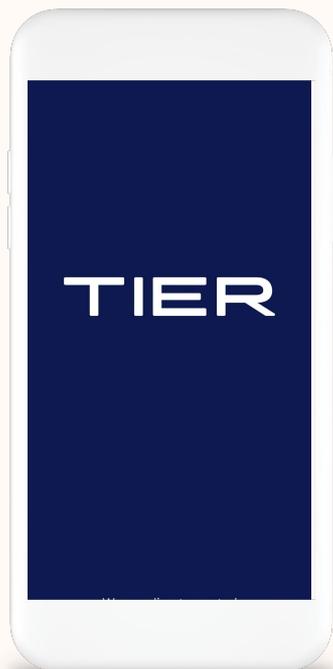
Roue avant et  
arrière de avant  
de 60 cm sans  
chambre à air en  
caoutchouc  
renforcé

Double béquille et capteur de  
chute afin d'améliorer la stabilité et  
prévenir la chute des engins

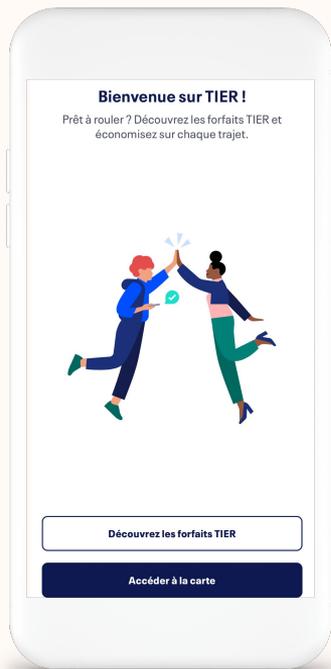
Toujours bien éclairé pour une meilleure  
visibilité quelques soient les conditions

# Fonctionnement de l'application TIER - parcours client 1/2

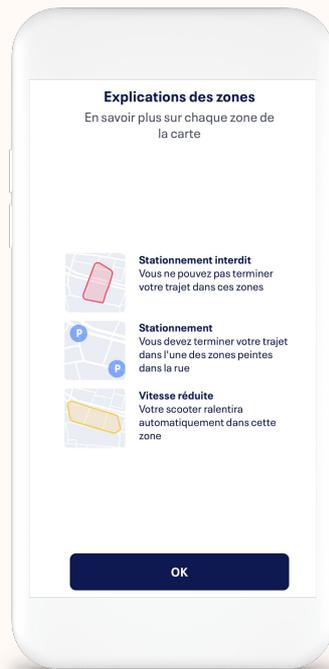
Télécharger l'application



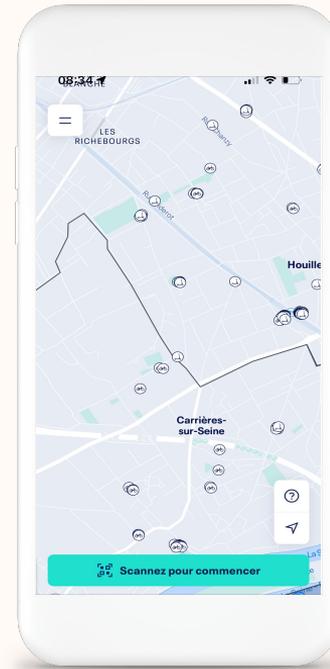
Créer le compte



Information des zones



Localiser les véhicules à louer

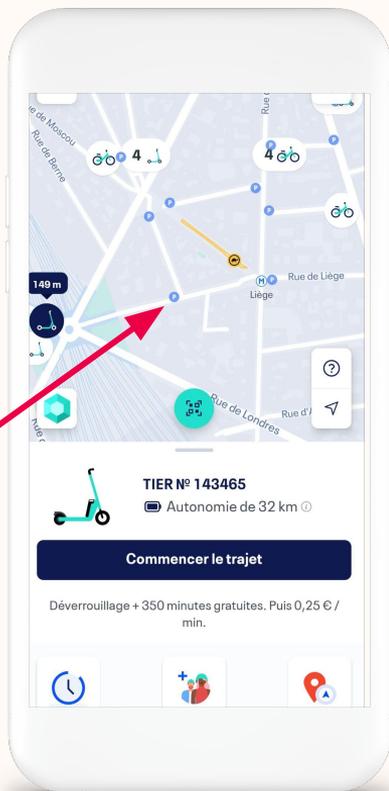


# Fonctionnement de l'application TIER - parcours client 2/2

## Repérer la station & commencer le trajet

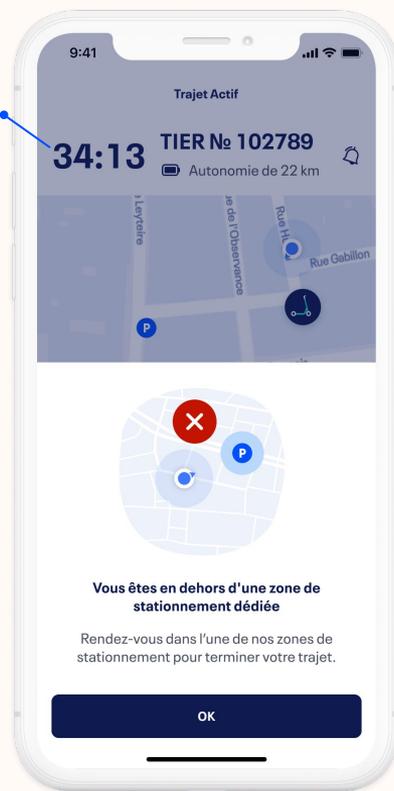
Possibilité de réserver le véhicule pendant 10 minutes, déverrouiller plusieurs véhicules, et démarrer une navigation GPS.

Zone de stationnement



## Terminer le trajet : impossibilité de terminer sa course si GPS ne détecte pas l'engin dans la station.

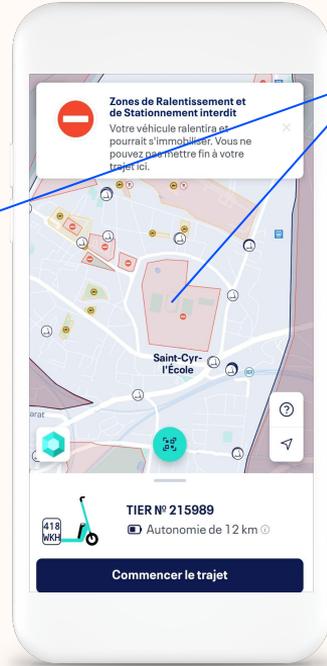
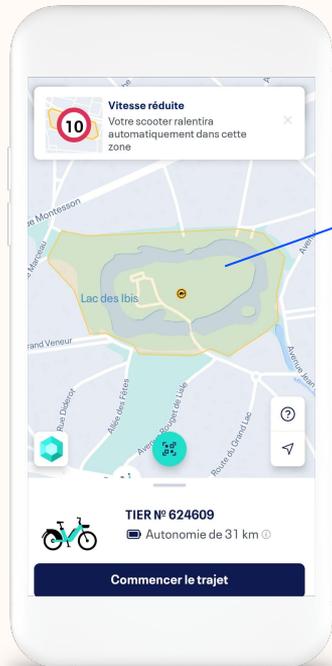
Le compteur continue de tourner tant que l'engin n'est pas dans la station



## Pénalités en cas de stationnement non-conforme



# Les collectivités décident des zones de bridage automatique de la vitesse des véhicules grâce à notre outil technologique

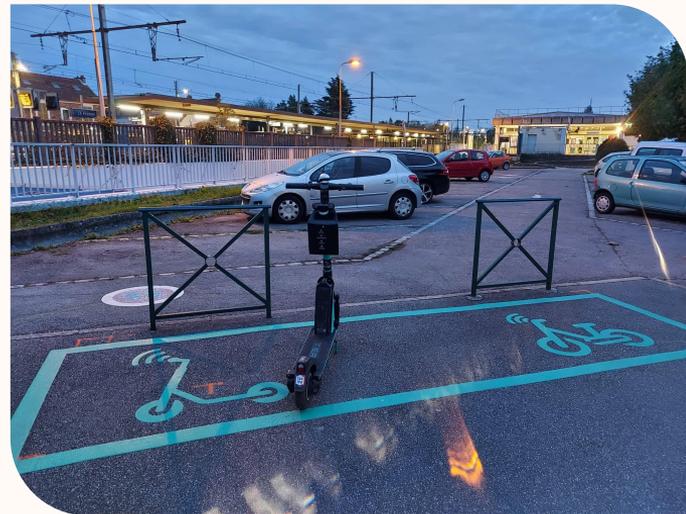


- **Configuration des zones sur mesure :** Bridage de la vitesse paramétrable entre 2 et 25 km/h
- **Exemples :** parcs, jardins, rues piétonnes, abords des écoles, collèges, lycées, etc.
- **Modification des zonages en 5 minutes**

- **Information immédiate aux usagers via :**
  - Bannière sur l'application
  - Son émis lors d'une entrée/sortie d'une zone à vitesse bridée

## Le stationnement obligatoire dans des emplacements dédiés

- **Impossibilité** de terminer sa course en dehors d'une zone de stationnement (la course continue d'être facturée à l'utilisateur)
- **Pénalités** pour les usagers en cas de non-respect des règles de stationnement
- **Des incitations** ainsi que **l'éducation** vers le bon comportement d'usage de nos véhicules dans un territoire



# Tarifification : à partir d'1,50€ le trajet

Tarif	Public cible	Prix	
Tarif à l'usage	Usagers occasionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trottinette : 1€ le déverrouillage + 0.20 € la minute</li> <li>Vélo : 1€ le déverrouillage + 0.23€ la minute</li> </ul>	→ Soit 3 - 3,3€ le trajet de 10 min
Forfaits abonnements	Usagers occasionnels et fréquents	<p><b>Forfait mensuel</b> : déverrouillages gratuits + 200 minutes - 29,99€/mois</p> <p><b>Forfait déblocage</b> : déverrouillages gratuits - 5,99€/mois</p>	→ A partir de 1,50 € le trajet de 10 min
Tarif Solidaire*	60% de remise		→ Soit 1,80€ le trajet de 10 min
Tarif Étudiant**	25% de remise pendant l'année scolaire		→ Soit 2,25€ le trajet de 10 min
Tarif abonnés transports public***	Forfait déblocage offert (d'une valeur de 5.99€/mois) pour les détenteurs d'un abonnement transport public		→ Soit 2 - 2,3€ le trajet de 10 min

\*justificatifs des bénéficiaires de la CMU-C, chômeurs, allocataires du RSA, bénéficiaires de l'Aide Médicale de l'État (AME), familles avec plus de 4 parts de quotient familial (trois enfants ou plus).

\*\*justificatif étudiant (attestation de scolarité, carte étudiant, certificat étudiant).

\*\*\*sous réserve d'un partenariat établi avec l'autorité organisatrice des transports (IDFM)